

**HUMANITE & INCLUSION**

**APPEL A CANDIDATURE N° « AOI-E31-22-BAMA-009 »**

**RECRUTEMENT D’UN CABINET OU D’UN CONSULTANTS POUR L’EVALUATION FINAL DU PROJET EI SAHEL NORAD**

1. **PRESENTATION DU CONTEXTE D’INTERVENTION :**

Présente en Afrique de l’Ouest depuis 1991, Humanité & Inclusion y soutient la mise en œuvre de projets d’éducation depuis 1998, selon les axes d’intervention suivants :

* L’accès à l’éducation des enfants hors école et notamment des enfants handicapés à travers des actions communautaires ;
* Le soutien multisectoriel aux enfants handicapés ;
* L’amélioration de l’environnement scolaire ;
* L’amélioration de la qualité des services et des acquis scolaires des élèves ;
* L’appui institutionnel en vue de rendre les systèmes éducatifs plus inclusifs à la situation des enfants et des jeunes handicapés.

Par ailleurs, depuis la dégradation du contexte sanitaire et sécuritaire, l’éducation à distance et l’éducation en contexte de crise constituent deux autres axes d’intervention prioritaires.

Démarré en 2017, le programme Education Inclusive au Sahel vise à créer un environnement d'apprentissage inclusif adapté aux enfants aux niveaux local, national et sous régional pour assurer la scolarisation et une éducation de qualité pour les filles et les garçons marginalisés âgés de 6 à 16 ans, y compris les enfants handicapés dans 3 pays d’intervention : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Pour y parvenir, le projet s’appuie sur une approche centrée sur l’enfant, multisectorielle et pluri-acteurs ainsi que sur des actions de plaidoyer basées sur une forte implication des acteurs de la société civile. Cette approche a contribué à la réalisation de progrès importants en matière d'éducation des enfants handicapés. Le taux de scolarisation des enfants handicapés dans les écoles ordinaires et les conditions d'apprentissage de tous les enfants se sont améliorés, et l'ancrage institutionnel de l'éducation inclusive par la mobilisation des acteurs aux niveaux local, national et régional s’est renforcé.

Le projet EI Sahel est directement mis en œuvre par les équipes projets réparties sur chacun des pays d’intervention et leurs partenaires, qui sont les démembrements nationaux des deux partenaires régionaux. Il s’appuie également sur une coordination régionale actuellement située au Mali et sur l’intervention de deux partenaires régionaux, le Réseau Africain de Campagne pour l’Education pour tous (ANCEFA) et la Fédération Ouest-Africaine des Personnes Handicapées (FOAPH).

1. **OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :**

Conformément à la politique de Planification, Suivi et Evaluation des projets « PSE » et à ses engagements minimaux relatifs aux évaluations, le projet financé par la Norad sur une durée de 5 ans nécessite une évaluation finale externe. Les différentes autoévaluations réalisées au cours de la mise en œuvre du projet ont révélé un certain nombre de critères de qualité qui ont besoin d’une analyse approfondie. Par ailleurs, l’évaluation finale fait partie intégrante du contrat entre HI et le bailleur et des activités à conduire dans le cadre de la mise en œuvre du projet avec comme principal objectif, de vérifier si la stratégie d’intervention développée dans le cadre du projet a permis d’atteindre les résultats attendus.

Donc, la mise en œuvre de cette évaluation finale constitue une étape importante pour Humanité & Inclusion et pour la Norad, visant à évaluer les actions menées par le projet en lien avec les besoins des bénéficiaires ainsi que les effets engendrés, tout en répondant aux dimensions suivantes : pérennité, capacités, efficience, efficacité et coopération, conformément au référentiel qualité de HI.

L’évaluation finale du projet Education Inclusive au Sahel est réalisée à des fins d’apprentissage et de redevabilité. Son objectif principal est d’évaluer la performance et la qualité des activités et des mécanismes du projet en vue d’améliorer la conception des opportunités futures.

Les résultats de cette évaluation seront partagés avec les organisations partenaires ainsi que toutes les parties prenantes du projet (OPHs, Coalitions EPT, Directions des Ministères de l’Education Nationale, bénéficiaires du projet). Une attention particulière sera portée pour rendre les informations accessibles et compréhensibles par tous. Enfin, le rapport d’évaluation sera adressé au bailleur du projet, la Norad, à des fins d’obligations contractuelles et de redevabilité.

Les différentes attentes de cette évaluation sont :

* Pour l’équipe projet : Obtenir les données nécessaires pour évaluer l'impact global du travail réalisé. Les résultats de l'évaluation seront utilisés en interne par HI à titre d’outil de prise de décision, notamment en ce qui concerne la poursuite des activités ou la conception de projets similaires.
* Pour les acteurs étatiques : Relever les acquis et les insuffisances/contraintes survenus dans la mise en œuvre du projet afin de dégager les mesures correctives.
* Pour la communauté : Mesurer l’impact du projet et dégager une stratégie de pérennisation des acquis.
* Pour les partenaires : Obtenir des informations sur l’impact du projet et utiliser les résultats de l’évaluation pour informer les projets futurs
* Pour le bailleur : Evaluer la pertinence du projet dans sa globalité. Les résultats de l'évaluation pourront être utilisés en interne par la Norad à titre d’outil de prise de décision, notamment en ce qui concerne la poursuite du projet ou la conception de projets similaires.

1. **MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION :**

La méthodologie sera détaillée par le consultant/cabinet, elle devra cependant intégrer des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives et prendre en compte la notion de genre dans la constitution de l’équipe d’enquêteurs et dans l’échantillonnage de personnes à enquêter. L’échantillonnage sera proposé par le prestataire et devra couvrir suffisamment la zone de mise en œuvre du projet dans les 3 pays (la liste des écoles est disponible en annexe de ces TDR).

La méthodologie développée devra s’appuyer sur des approches accessibles ainsi qu’une participation forte dans laquelle des personnes avec et sans handicap seront consultées. Les outils et approches de collecte utilisés ainsi que la transmission des résultats devront être inclusives, accessibles et devront être en accord avec les objectifs spécifiques de l’évaluation. Un feedback technique sur les outils, le rapport de démarrage et le rapport final sera fourni par le comité de pilotage de l’évaluation tout au long du processus.

Les documents réalisés dans le cadre du projet seront mis à disposition de l’évaluateur pour la revue documentaire.

Compte-tenu de la dégradation de la situation sécuritaire sur les pays couverts, l’équipe d’évaluation adoptera une méthodologie mixte, alliant travail de terrain (en étroite collaboration avec les partenaires nationaux présents localement) et travail à distance (à travers des réunions virtuelles).

1. **PROFIL DU CONSULTANT :**
   1. **Expertise requise du (des) consultant (s)**

L'équipe d'évaluation devrait idéalement être constituée des profils suivants :

- Un consultant international (chef de partie), spécialiste de l'évaluation de programmes d'éducation inclusive, de préférence dans le Sahel, avec au moins dix ans d'expérience en évaluation en tant que consultant. Il assurera la communication avec le comité de pilotage et la coordination du projet et sera le seul responsable de la gestion de l'organisation de l'évaluation.

- Un consultant national pour chaque pays ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'évaluation de projets d'éducation.

- Un statisticien avec au moins 5 ans d'expérience.

L'équipe d'experts devra réunir les compétences et expériences suivantes (formations, expériences et références requises pour chaque expert) :

- Expérience avérée dans la réalisation d’évaluations externes finales de projets, y compris dans l'évaluation de programmes/projets régionaux/multi-pays relevant d’une intervention complexe (requise) ;

- Expérience dans le domaine de l'éducation inclusive, de préférence avec une expérience de la gouvernance inclusive et du soutien aux OPHs (requise) ;

- Présence de partenaires de coopération dans les trois pays où le projet est mis en œuvre (requise) ;

- Expérience avérée sur un large éventail d'outils/méthodes de collecte et d'analyse de données (requise) ;

- Expérience dans la conduite de techniques d'évaluation participatives (qualitatives et quantitatives), y compris des techniques universellement accessibles (requise) ;

- Expérience de collaboration avec des ONGs (requise) ;

- Expérience interculturelle et de terrain dans des contextes de développement (recommandée) ;

- Expérience de travail dans les pays d'intervention (Burkina Faso, Mali et Niger) (recommandée) ;

- Maîtrise de la langue française (requise) et de l’anglais (recommandée).

**NB : Le bureau d'études devra contracter ses propres enquêteurs pour les enquêtes de terrain.**

1. **PROCEDURE DE RECRUTEMENT :**

Les consultants ou Cabinets qui souhaitent postuler doivent fournir :

* Une lettre de manifestation d'intérêt, exposant la manière dont les aptitudes et compétences décrites dans les termes de référence sont satisfaites (obligatoire) ;
* Les Curriculum Vitae (obligatoires) détaillant l'expérience et les qualifications des consultants en matière d'évaluations d'impact et de travail dans le domaine de l'éducation inclusive ; comprenant les références de missions précédentes effectuées (au moins trois organisations, de préférence internationales) ;
* Une proposition technique (obligatoire) comprenant la conception et la méthodologie de l'évaluation, la collecte et l'analyse des données, les activités proposées pour atteindre les objectifs de la mission. Elle doit inclure une proposition de calendrier tenant compte des limitations contextuelles ;
* Une proposition financière en EUR et en NOK (obligatoire). Tous les coûts liés à la consultation, sans exception (y compris la TVA, le cas échéant), doivent être inclus dans le plan financier du consultant, etc…
* La modalité de paiement proposée est la suivante :

- 50% à la signature du contrat de service

- 50% après la réception de tous les livrables et la validation du rapport final.

* Si une autre modalité de paiement est demandée, elle doit être justifiée dans l'offre.

**Note :** Aucune indemnité journalière ne sera versée aux consultants. Les consultants seront responsables de leur propre sécurité dans les pays, HI ne couvrira aucun frais d'assurance pendant la période de consultation.

* Documentation juridique (registre du commerce, documents d’immatriculation fiscale et situation fiscale à jour au moment de la soumission (Quitus - Certificat TVA), autorisation d’exercer pour les consultants.
* Tous les documents justifiant de la compétence à opérer légalement dans le secteur.

A noter qu’il s'agit d'un **processus de recrutement ouvert et HI n'a aucun candidat pré-identifié.**

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leurs offres ainsi que les documents (énumérés ci-dessus) par e-mail à l'adresse suivante : **«** [**appel-offre@mali.hi.org**](mailto:appel-offre@mali.hi.org) **»**

Avec le titre suivant :  Appel à Candidature ouvert International **« AOI-E31 -22 -BAMA-009 Consultance Evaluation Finale EI Sahel »** au plus tard le Mardi **02 Août 2022 – 23h59 CET**

**Attention :**

* Seul le dépôt des offres par voie électronique est autorisé,
* Aucun dossier physique ne sera accepté
* Tous les dossiers reçus après la date limite de dépôts ne seront pas acceptés

**Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous référez au TDR en PJ ou envoyer un mail à l’adresse** [**g.schmitt@hi.org**](mailto:g.schmitt@hi.org) **.**

**Les Termes de références en Français sont téléchargeables en PJ de l’avis ci-dessus :**